SARDINES COCAGNE
GARANTIES HUILE D'OLIVE PURE 83902

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — La Tournée Baret donnera demain dimanche 1er janvier, en matinée et en soirée, à l'Hippodrome, « Le Divan noir », comédie en 3 actes de M. Edmond Guiraud.

ROUBAIX. — Casino-Théâtre. — Samedi, en soirée, à 8 h., « Rigoletto », avec le concours de M. Villiers, du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles. Dimanche, matinée, à 3 h., « Rigoletto ». Dimanche, soirée à 8 h., « La Cocarde de Mimi Pinson ». Lundi, matinée, à 3 h., « La Cocarde de Mimi Pinson ». Lundi, soirée à 8 h., « La Cocarde de Mimi Pinson ». Location, 12, place de la Liberté.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — A l'occasion des fêtes du jour de l'An, samedi 31 décembre, représentation extraordinaire, abonnements suspendus. Première représentation, création à Tourcoing, du grand succès parisien, « Claudine », opérette à grand spectacle en 3 actes, musique de Rodolphe Berger. Deux grands ballets. Au 3e acte, « La Chanson de Timmy », chantée et dansée par Mlle Lucette Dubois. Grande mise en scène. Fanfare sur le théâtre, etc. Dimanche, matinée, à 3 h., « Claudine ». Le soir, à 8 h., « Claudine ». Lundi 2 janvier, dernière représentation de « Claudine ». Location comme d'usage.

—— **Foyer de l'U.F.A., 18, Grand'Place.** — Samedi prochain, 31 décembre, à 8 h., 6e représentation du Club Cyrano. Au programme : Serment d'Horace; Lidoire, et Rival pour rire, comédie en 1 acte. Location, 0 fr. 25 par personne. On peut retenir ses places à l'avance, s'adresser au Foyer, rez-de-chaussée.

TOURCOING

TOURCOING HIPPODROME Directeur PICO
Progr. du 31-1-2 janvier. Le Canard en Ciné; Le Roi du Volant, grande course d'automobiles avec Wallace Reid; Dudule dans l'Ane et l'Hercule; Le Pendentif, comédie parisienne; l'Orphéline (11e épisode); Le Voleur, drame d'Henri Bernstein avec Pearl White. — Dimanche, location gratuite de 10 h. à 12 heures et demi. 84954

PRINTANIA CINEMA Rue de Mouvaux Près Octroi de Roubaix
Au Nouvel An, le film à grand succès. POUR L'HUMANITE, grand drame. 84933d

SPLENDID PROGRAMME DE LA SEMAINE **CINÉ**
Le Subterfuge de Jackie, com. gaie; L'Océan (1re série); L'Etrange Aventure du Dr Warche, dr. tiré de la « Porte Close » de R. Francheville, avec J. Hervé, Mlle Ferrare, Mme Ruslana et Yves Martel; Nouvorich marie sa Fille, vaudeville; Zigoto se marie, fou-rire. — Supplém. au prog. : La Marinette de Tourquennoe à Paris. Programme sensationnel. 84964

Nouvelles Militaires

OFFICIERS DE COMPLEMENT ET OFFICIERS EN RETRAITE. — Société nationale de secours mutuels entre officiers des armées de terre et de mer. — La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le samedi 16 mars 1922, à Paris. L'élection des délégués à la dite assemblée (un par corps d'armée), aura lieu le samedi 4 février 1922.

Les membres participants qui désireraient être candidats aux fonctions de délégués se feront connaître mandant de leur corps d'armée.

Indépendamment de l'élection des délégués, les membres participants qui désirent être candidats aux fonctions d'administrateurs de la Société, doivent en aviser directement le président de la société, avant le 4 février 1922.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR. — Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, les militaires de l'armée active dont les noms suivent :

Grand cordon : Le Rond, général de division, état-major général de l'armée; — Pupperoux, général de division, commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indo-Chine; — Corps du contrôle de l'administration de l'armée : Roon, contrôleur général de 1re classe.

— Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de commandeur, les officiers dont les noms suivent :

Fonck, capitaine au 2e régiment d'aviation; Wetzel, général de brigade de la section de réserve; — Etat-Major général de l'armée : Le Bouhelec, général de brigade, commandant le 1er groupe de subdivision de 2e corps d'armée; Donvignes, général de brigade de la haute commission de Hesse-Rhénane; Trulin, général de brigade, commandant la 5e brigade de dragons; Tillion, général de brigade, commandant la 19e division d'infanterie; Remond, général de brigade, directeur de l'artillerie; Sauvage de Frantès, général de brigade, commandant les troupes françaises de Haute-Silésie; Pommier, général de brigade, en mission; André Henri, général de brigade, membre du Comité consultatif de défense des colonies; — Corps de contrôle de l'administration de l'armée : Chareyre, contrôleur général de 1re classe. — Corps de l'intendance militaire : Lévy Léopold, intendant général, directeur de l'intendance; — Corps de santé militaire : Cathal, médecin inspecteur, directeur du service de santé du 21e corps d'armée.

Communications

ROUBAIX. — Choral Nadaud (Société Nationale). — La Commission informe les sociétaires qu'en raison de la nouvelle année, la répétition de ce jour, samedi 31 décembre, est reportée au samedi 7 janvier 1922.

— **Philharmonique du Jean-Ghislain.** — Ce soir, samedi 31 décembre, raccroc Ste-Cécile. Souper. Ducasse à pierrots à 19 h. Les dames sont invitées à l'issue du souper, Bal Ste-Cécile. Les musiciens devant jouer sont priés de se munir de leurs instruments.

— **Jeunesse Prévoyante de l'Epeule,** 171, rue Descartes. — En raison des fêtes du Nouvel-An, la récette mensuelle est reportée au dimanche 15 janvier de 10 à 11 h. du matin. Le conseil d'administration insiste pour que tous les comptes de l'exercice 1921, soient réglés le jour de la perception.

— **Syndicat de la Métallurgie de Roubaix.** — Bibliothèque du Syndicat fermée jusqu'à nouvel ordre. Un nouveau catalogue devant paraître bientôt, prière aux membres encore en possession de livres de les rentrer dans le courant du mois de janvier.

— **Harmonie du Moulin.** — Ce soir, répétition générale et obligatoire.

— **L'Association Amicale et Professionnelle des Contremaîtres et Surveillants du Textile,** dont le siège est, 1, rue du Moulin, Roubaix, porte à la connaissance de ses adhérents, qu'à partir du 1er janvier 1922, les permanences mensuelles se feront dans l'ordre suivant : Filatures de laine, coton, cardé et Tissage, le troisième dimanche du mois; Teinture, Apprêt, et Peignage, le quatrième dimanche du mois. Les premier et deuxième dimanches du mois, seront dorénavant réservés pour les réunions de Commission des diverses sections.

WATTRELOS. — A la Mutuelle Wattrelosienne. — En raison des fêtes de la nouvelle année, le collecteur fera les recettes, les dimanches 8 et 15 janvier.

TOURCOING. — Solidarité Républicaine de Tourcoing et ses cantons (section). Siège : Café Alfred Debuchy, rue de Roubaix, Tourcoing. — Réunion générale le jeudi 5 janvier, à 18 h. 30. Ordre du jour : Election d'un président.

— **Cercle Symphonique l'Amitié du Blanc-Seau.** — Aujourd'hui samedi, à 20 h., répétition générale.

— **L'Association Amicale et Professionnelle des** Contremaîtres et Surveillants du Vesdre, dont le siège est 23, boulevard Gambetta, porte à la connaissance de ses adhérents, qu'à partir du 1er janvier 1922, les permanences mensuelles se feront dans l'ordre suivant : Peignage et Filature de laine, le troisième dimanche de chaque mois; Filatures de coton, cardé, Tissage, Teinture et Apprêt, le quatrième dimanche de chaque mois. Les premier et deuxième dimanches du mois seront réservés aux réunions de Commissions des diverses sections.

MOUVAUX. — Chorale Saint-Germain. — Répétition dimanche, à 11 h. 30, chez M. F. Durieux.

Petite Correspondance

Wasquehal A.B. — La loi actuellement en discussion vous permettra de proroger mais à condition d'accepter une augmentation. —— Un signateur. — Oui, car à défaut de contrat, c'est le régime de la communauté légale. —— M.A.D. — Il ne peut plus proroger aux termes des lois actuellement en vigueur. Il ne le pourra pas avec la loi actuellement discutée au Parlement à condition que vous habitiez vous-même la maison. —— J.L. 202. — 1. Non. Il peut l'être sur papier timbré; 2. Pas complètement, il y a une quotité réservée; 3. Pas davantage; 4. Pour le taux actuel, voyez un notaire. —— R.D. 18. — Il peut en faire état dans ses réclamations au jury d'expropriation. —— G.B. ennuyé. — C'est à la propriétaire à vous appeler devant la Commission arbitrale pour que celle-ci fixe l'indemnité à vous accorder pour vos loyers arriérés. Cette décision prise, vous pourrez faire la compensation avec ce qui vous est dû.

NORD

LE PERE NOËL ET LA DOUANE. — Les enfants de Dernancourt qui, nous l'avons annoncé, n'ont pu avoir, pour Noël, les jouets et les vêtements que leur envoyaient leurs marraines d'Australie, les auront pour le Nouvel An.

Au reçu du télégramme envoyé par M. le Préfet, le Ministre des Régions libérées est intervenu à la direction générale des douanes et l'ordre parvenait à Dunkerque de laisser entrer en franchise les cadeaux destinés aux enfants de Dernancourt. Les colis ont été aussitôt expédiés, en grande vitesse, à destination d'Albert.

Notons que le maire de Dernancourt a reçu d'un conseiller du commerce extérieur qui avait lu l'information reproduite dans un grand journal parisien, une somme de 600 fr. pour payer rançon à la douane.

Celle-ci ayant cédé par ordre supérieur, le maire a retourné le mandat devenu sans objet à son généreux donateur.

LES ASSURANCES TEMPORAIRES ET LE CREDIT IMMOBILIER. — La Préfecture du Nord communique :

« Un décret du 3 septembre 1921, publié au « Journal officiel » du 11, a étendu aux assurances temporaires concernant le crédit immobilier, précédemment réglées par le titre III du décret du 24 août 1908, les dispositions insérées dans le décret du 21 mars 1921 relativement aux assurances temporaires que doivent souscrire auprès de la Caisse Nationale d'Assurance en cas de décès les bénéficiaires des prêts individuels régis par la loi du 26 février 1921.

» Le décret susvisé énumère les formalités à remplir par les personnes qui désirent obtenir un prêt hypothécaire dans les conditions des art. 3 et 9 de la loi du 10 avril 1908 et fixe les modalités du paiement des primes et des assurances.

» L'art. 4, notamment, dispose que lorsque l'emprunteur n'a pas été admis à contracter l'assurance soit en raison de son état de santé, soit en raison des risques anormaux que présente sa profession, cette assurance pourra être souscrite par son conjoint ou par un tiers s'il s'engage solidairement au remboursement du prêt. »

LES DOMMAGES DE GUERRE. — Un arrêt de la Commission supérieure. — La Commission supérieure des dommages de guerre, siégeant en sections réunies, au Conseil d'Etat, vient de rendre un arrêt important.

On sait que l'article 2 de la loi du 17 avril 1919 spécifie qu'il n'y a pour le sinistré, ouverture à indemnité que lorsque le dommage causé par la guerre est « certain, matériel et direct. ».

Or, s'il est facile de déterminer quand un dommage est « certain » ou « matériel », on peut discuter à l'infini sur les modalités du dommage « direct ».

L'arrêt que vient de prendre la Commission supérieure des dommages de guerre tranche cette question dans le sens le plus favorable aux sinistrés.

Il permet de déduire des principes qui s'imposeront, désormais, à tous les tribunaux de dommages de guerre et aussi bien en matière industrielle et commerciale qu'en matière agricole : il y a dommage direct toutes les fois qu'il est établi que le sinistré a été dans l'impossibilité, par suite d'événements de guerre, de prendre les mesures conservatoires qui auraient empêché la chose de périr.

Le critérium est donc le suivant : si le sinistré n'a pas commis de faute, s'il n'a pas été négligent, l'indemnité lui est due.

Si l'administration, par contre, établit qu'il a manqué de prudence ou de diligence, le dommage est réputé indirect.

LES CAMBRIOLEURS A L'ŒUVRE A THUMERIES. — Des malfaiteurs ont percé la muraille de M. Henri Coille, marchand de cycles, et ont dérobé cinq bicyclettes neuves, d'une valeur de 3.000 francs.

EXPLOSION D'UN ENGIN DANS UNE FORGE A SAINT-SOUPLET. — M. Paul Gunay, 56 ans, a été blessé par un engin qui explosa dans sa forge.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT A DUNKERQUE. — M. Henri Dulle, 27 ans, est mort des suites des blessures qu'il s'était faites en tombant de sa voiture.

LA DOYENNE DES HABITANTS D'HAZEBROUCK. — Mme Lucie Leclère, dite « Perlutte », âgée de 91 ans, est actuellement la doyenne des habitants d'Hazebrouck.

A PROPOS D'UNE TENTATIVE DE SUICIDE. — Au cours de l'enquête qui suivit la tentative de suicide de M. de Fleury, le blessé prétendit qu'on avait tiré sur lui. Des témoins démentent de Fleury, qui aurait voulu faire le simulacre du suicide. Le héros de ce drame, qui se dit ingénieur et fils d'un général français, serait un simple dessinateur.

PAS-DE-CALAIS

EXPRESS EN PANNE. — L'express de 11 h., effectuant le transport des voyageurs des paquebots, est resté en panne près de la gare des Tintelleries, par suite d'une rupture d'attelage. Les freins fonctionnèrent automatiquement, ce qui fit qu'il n'y eut aucun accident de personnes à déplorer.

LA MORT DE Mme Vve TOURNAY A COURCELLES-LEZ-LENS. — La gendarmerie de Leforest a arrêté Louis Honoré, 42 ans, et sa femme, 24 ans, inculpés, tous deux, de meurtre contre Mme Vve Tournay, mère de Louis Honoré.

Cherry-Rocher LIQUEUR

SOMME

L'ELECTRICITÉ AU VILLAGE. — Sous la direction du service du génie rural de la Somme, on est actuellement en train de réaliser l'électrification d'un certain nombre de villages du département.

LA PREMIERE MAISON ALLEMANDE. — La première maison fournie par l'Allemagne est édifiée à Chaulnes. Son aspect n'est pas disgracieux, mais son prix total sera de 32.000 francs. « Les gens de Chaulnes, dit la « Journée Industrielle », sont unanimes à faire remarquer que l'entreprise française pourrait faire aussi bien pour le même prix que ce qui leur est offert... à 32.000 francs. »

LA MAIN DÉMANGE... — A Péronne aussi, on élève une maison boche. Un ouvrier allemand qui travaille à sa construction, s'est plaint d'avoir reçu des giffles, d'avoir été plusieurs fois l'objet de menaces et même d'avoir été poursuivi par un homme qui brandissait un couteau.

« En présence de ces faits, dit le « Journal d'Amiens », on peut s'imaginer les scènes regrettables qui se produiraient inévitablement si les Allemands, ainsi qu'il en avait été question, venaient en nombre travailler dans notre région. »

LA NATURE MEME
PARFUM DE MONNA VANNA

BELGIQUE

LA TEMPÊTE A LA COTE

Ostende, 30 décembre. — A Duinbergen, le perré s'est effondré en plusieurs endroits.

A l'est d'Ostende, le perré en béton armé construit il y a quinze ans, a beaucoup souffert également.

A Ostende même, juste en face de la rampe de Flandre, le pied de l'escalier d'accès à l'estran a été déchaussé par les vagues et on a fait, en cet endroit, une découverte inquiétante. Il semble acquis que tout le perré, depuis le kursaal jusqu'au môle, près du vieux phare, se trouve en porte-à-faux, c'est-à-dire que, sous la maçonnerie de pierre de taille, ce serait partout le vide !

Il sera évidemment nécessaire, si les prévisions se confirment, de procéder à des travaux coûteux pour empêcher un effondrement possible de l'ouvrage.

GRAVE ACCIDENT A LIEGE

Liége, 30 décembre. — Le bassin de natation de Liége, amarré près du Pont-Neuf, a été emporté cette nuit par le courant. La passerelle s'est rompue et tout l'établissement a sombré. On n'en voit plus que la toiture émergeant de l'eau.

Le directeur, M. Dupont, qui habitait l'établissement, a pu se sauver à temps avec toute sa famille.

UN ENFANT DE 11 ANS 1/2 ENSEVELI SOUS UN AMAS DE DECOMBRE

Verviers, 30 décembre. — Le petit Louis Dreuw, âgé de 11 ans 1/2, habitant à la Calamine, jouait hier après-midi, avec des compagnons, dans une vieille carrière de sable abandonnée. Soudain un amas de sable, racines et broussailles entremêlés, qu'ils s'escrimaient à remuer, se détacha, et, dégringolant le talus, renversa le petit Dreuw et le recouvrit entièrement. Quand on parvint à le dégager, le petit malheureux avait cessé de vivre.

CONFLIT INTERCOMMUNAL

Charleroi, 30 décembre. — Une contestation s'est élevée depuis longtemps entre les communes de Jumet et de Dampremy, sur la question du prix de l'eau.

Jumet a capté les sources de Gosselies et environs, et constitué une coopérative qui dessert toute la région.

La coopérative de Jumet décida récemment de faire payer par les communes, non seulement le prix de revient, mais un supplément pour l'amortissement des installations. Toutes les communes se soumirent, sauf Dampremy, qui demanda un arbitrage.

Une réunion s'est tenue à Roux, à laquelle assistaient les délégués des neuf administrations communales intéressées. Après de longues délibérations, Jumet a accepté l'arbitrage, à la condition que quelque soit la décision, Dampremy paierait, sauf réserve, ses arriérés. En sa séance de ce jour, le Conseil communal de Dampremy a approuvé les engagements pris par ses délégués.

UN CROQUE-MORT MEURT EN TRANSPORTANT UN CERCUEIL

Bruxelles, 30 décembre. — Portant sous le bras le cercueil contenant la dépouille d'un enfant, le croque-mort, Jacques De Groef, 60 ans, domicilié rue de la Tulipe, à Ixelles, s'est affaissé subitement, se faisant une grave blessure à la tempe. Quand on s'empressa auprès de lui, il avait cessé de vivre.

LE CONSEIL PROVINCIAL D'ANVERS CONTRE UNE UNIVERSITÉ FLAMANDE EN CETTE VILLE.

Anvers, 30 décembre. — Il est typique et significatif, le vote émis par le Conseil provincial d'Anvers touchant l'instauration d'une Université flamande à Anvers.

Par 29 voix contre 26, les conseillers se sont prononcés contre ce vœu.

On ne peut s'empêcher de croire que les prétentions des Flamands ne sont pas seulement d'avoir une Université flamande, mais de détruire la française de Gand.

TRISTYL-NOYON guérit immédiatement toutes les douleurs de la femme. 1079

LA VIE SPORTIVE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Malgré les instructions parues à plusieurs reprises, des Clubs ne s'y conforment déjà plus.

Nous les rappelons à nouveau et prévenons les Clubs que leurs communiqués ne seront plus insérés s'ils ne remplissent pas les conditions ci-dessous :

1° Tous les communiqués, INDISTINCTEMENT, doivent être déposés dans nos bureaux à Tourcoing pour midi, à Roubaix avant 16 heures, pour leur insertion dans l'édition du lendemain;

2° Pour l'édition du samedi, les déposer à Tourcoing et à Roubaix pour midi, au plus tard ;

3° Ecrire très lisiblement et d'un seul côté du papier. Etablir sur feuille séparée, les articles des différents sports, en répétant chaque fois le titre du Club;

4° Tout communiqué ne parvenant pas dans les délais ci-dessus, ne pourra pas être inséré;

5° Les résultats du dimanche doivent être déposés à Roubaix avant 18 heures le dimanche, ou en cas de force majeure le lundi jusque 16 heures.

Après l'édition du mardi, aucun résultat du dimanche ne sera plus inséré.

Aucun communiqué ne sera inséré le dimanche.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Les Championnats du Nord

LA PQULE de CLASSEMENT de PROMOTION

Nous avons dit précédemment que les deux clubs premiers classés dans les différents groupes de Promotion des Régions Terrienne, Artois et Cambrésis, Valenciennes, se rencontreraient entre eux, par matches aller et retour, pour désigner les deux clubs qui auraient l'avantage de monter en division d'honneur.

La Ligue du Nord vient d'élaborer le calendrier de ces rencontres, mais les gagnants des deuxième et troisième groupes ne lui étant pas officiellement connus, elle leur a attribué des lettres, comme suit :

A. 1er de l'Artois;
B. 2e de l'Artois;
C. Football-Club des Sports de Roubaix;
D. Club Athlétique Delezenne, de Roubaix;
E. 1er du Cambrésis;
F. 2e du Cambrésis.

Les matches aller se disputeront les 15, 22 et 29 janvier, 12 et 19 février. Les matches retour : les 26 février, 19 et 26 mars, 9 et 23 avril.

Le calendrier est le suivant :

15 janvier : A c. D; — C c. E; — B c. F.
22 janvier : C c. A; — F c. D; — E c. B.
29 janvier : A c. F; — B c. C; — D c. E.
12 février : B c. A; — E c. F; — C c. D.
19 février : A c. E; — D c. B; — F c. C.

Toutes ces rencontres seront sévèrement disputées, étant donné leur enjeu.

Après vérification des résultats entre l'Union Sportive Roubaisienne et la Jeunesse Athlétique Armentiéroise, ces deux clubs n'auront plus à se rencontrer; l'U.S.R. ayant fait match nul à l'aller et gagné au retour, elle prend la quatrième place dans le classement et c'est Armentières qui accompagnera Ronchin dans la descente en série B.

Paris contre la Province

LE 1er JANVIER, AU PARC DES PRINCES A PARIS

En vue de la formation de notre équipe nationale qui sera opposée le 15 janvier à celle de Belgique, un match de sélection a été mis sur pied; il servira de base à la formation de l'équipe de France.

Ce match se disputera demain à Paris, au Parc des Princes : de chaque côté, on y a incorporé des joueurs susceptibles de remplacer nos internationaux actuels et avec les indications que possède déjà le Comité de sélection de la Fédération, à la suite des grands matches qui se sont disputés un peu partout depuis France-Hollande, on peut espérer que, cette fois, ce Comité composera un team qui défendra honorablement nos couleurs devant la Belgique, plus redoutable que jamais.

Les équipes ont été composées comme suit :

Paris. — But : Jou (C.A.A.S.G.); arrières : Mony (C.A.S.G.) et Baumann (Racing); demis : Mistral (Olympique), Mercier (Racing) et Privat (Racing); avants : Dewaquez (Olympique), Maquart (A.S.F.), Nicolas (Red Star), Joyaux (Red Star), Rebut (Olympique).

Province. — But : Friess (A.S. Strasbourg); arrières : Berg (A.S. Strasbourg et Roth (A.S. Strasbourg) ; demis : Dedieu (F.C. Cette), Hugues (Stade Rennais), Courquin (O. Lillois) ; avants : Verquin (U.S. Tourquennoise), Wattine (R.C. Roubaix), Dangles (F.C. Cette), Acard (Havre A.C.) et Dubly (R.C. Roubaix).

Il est probable que Nicolas, touché lundi dernier contre l'Olympique de Paris, ne pourra pas tenir sa place.

L'équipe scolaire du Nord jouera au Parc Jean-Dubrulle le mardi 3 janvier 1922

Les matches de sélection qui ont eu lieu à Roubaix, Tourcoing et Lille ont permis de former l'équipe suivante, qui sera opposée à l'équipe du Comté de Kent, mardi prochain :

Hughart (R.C.R.), un gardien de but qui a de la classe. L'arrière droit Savert (C.A.A.), et l'arrière gauche, Bourguignon (A.A.C.), sont assez sûrs; Cassette (S.R.) est fort pour son âge et sert bien ses avants; Dieusart (O.L.), le capitaine de l'équipe, est grand et fort, il est le vrai pilier de l'équipe. Derousseaux (U.S.T.), est un bon dribbleur et complète une très bonne ligne intermédiaire. En avant, le jeune Dantoing (J.F.L.T.), est un ailier rapide, et s'il n'est pas trop personnel, il fera une excellente partie. Plouvier (R.C.A.), en vite et a une très bonne idée du jeu. Vanvooren (R.C.R.), le centre avant, est un joueur de grande classe, et bien servi. Il sera très dangereux pour la défense anglaise. L'inter-droit Doslas (R.C.A.), est un inter qui hésite pas à aider les demis, tout en distribuant bien le jeu; enfin Lanselle (F.A.S.N.), est vite et centre bien.

Il faut que cette équipe soit décidée de jouer avec ardeur comme leurs aînés dimanche dernier, elle sera alors capable de défendre très honorablement les couleurs du Nord.

M. Vandewegate, président de l'Académie des Arbitres, dirigera la partie.

Les prix des places seront de 3 fr., 2 fr. et 1 fr. Ce match étant organisé par la Fédération Française de Football Association, les membres du Racing-Club de Roubaix auront à payer leur entrée.

Football-Club de Rouen
CONTRE
Union Sportive Tourquenoise

L'équipe du Football-Club de Rouen, qui fera le déplacement à Tourcoing, est celle qui, cette saison a remporté les magnifiques résultats suivants : Elle a battu, le F.E.C. de Levallois par 4 à 1. Le Stade Français par 2 à 0. L'Association sportive Française par 6 à 0. Pour le Championnat de Normandie, elle a battu Dieppe par 2 à 0. Quevilly par 3 à 0 (l'U.S.T. eut difficilement raison de Quevilly par 1 à 0). Pour la Coupe de France, elle a battu le C.A. de Vitry par 5 à 0.

Son équipe sera composée comme suit : But, Barnes I; arrières, Coquin, Gavelle; demis, Witty, Diochon, Blaizot; avants, Potel, Rault, Feeny, Petit, Reneault, Rempl., Barnes 2.

Le match international Bréda-Olympique Lillois

Demain, l'Olympique Lillois va se heurter aux Champions de Hollande. C'est très brillamment que Bréda remporta le Championnat de sa région, avant d'être opposé aux champions des trois autres régions, qu'il battit les uns après les autres.

Sur 10 matches joués, Bréda en gagne 8, en perdit 1 et fit un match nul. Il totalisait 17 points contre 13 au suivant. Son score était de 31 buts, alors que celui de Willem II et Brédania ex-æquo, n'était que de 17 buts. Cela prouve la grande valeur de l'équipe de Bréda et l'efficacité de sa ligne d'avants.

Il y aura du beau sport demain, à 2 h. 15, à l'avenue de Dunkerque, à Lille.

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Journée du 1er janvier. — Equipe 1B et R.C.R. 3 à 10 h., boulevard de Lyon, terrain B, 1B : Emaer, Delhaes, Rullaert, Vion, Ménart, Deffrennes, Dubois, Hanson, Mischkindt, Lemyze, Lejeune. — Equipe 3 : Moutier, Leman, Duarart, Quivron, Deneels, Vandenberghe, Benoti, Bombeek, Rooke, Voedts, Vroman.

— Equipe 2 contre U.S.T. 2, à 10 h., boulevard de Lyon, terrain A : Nys, Can, Lejeune Leveugle, Barratte, Botte, Fourlinie, Béccart, Leveugle, Cossement, Guyot.

— Equipe 3B contre La Gauloise d'Hem, à 8 h. 30, boulevard de Lyon, terrain B : Meeplent, Neyrinck, Swyngedauw, Delespaul, Defaux, Decourant, Taillier, Delescluse, Méresse, Duvillers, Drieu.

— Equipe Hirondelles contre Turgotine Juniors, à 8 h. 30, boulevard de Lyon, terrain C : Broux H., Depoers, Dervose, Devos, Inglebert, Stragier, Mouchon, Clemmen, G. Broux, Henneuse, Hermann.

Equipe Juniors 1 contre U.S.T. Juniors 1, à 10 h., boulevard de Lyon, terrain C : Moulart., Frappé, Florin, Bara, Vantsanfort, Houres, Dumont, Mondo, Vandenbulcke, Voet, Bara, Kaquedin.

Equipe Juniors 2 contre Gauloise d'Hem 3, à 8 h. 30, à Hem. R.-v. face aux tribunes populaires du Parc Jean Dubrulle, à 7 h. 15 pour : Dreyfus, Devriendt, Duhayon, Vergin, Desmettre, Lejeune, Moulard, Decottignies, Parent, Deraedt, Boxtal.

— Journée du 2 janvier. — Equipe 1 contre A.S.F. 1 à 14 h. 15, au Parc Jean Dubrulle : Diffre, Méthieu, Mouffaut, Vandendriessche, Lerouge, Lemyze, Isbecque G., Isbecque P., Wattinne, Waquier, Dubly.

Mme FOURGOUS, Rx. Agent exclusif des plaquettes et médailles d'André Méry et F. Quillé 78331

AMICAL-CLUB DES ARTS. — A 8 h. 30, entraînement facultatif pour les joueurs disponibles, boulevard de Reims. Ainsi qu'il a été annoncé à la réunion générale de mercredi dernier, la commission de football rappelle aux joueurs non présents, qu'aucun match n'a été conclu par suite du nouveau an, et qu'elle compte sur leur présence pour les rencontres du 8 janvier.

LA TURGOTINE. — Equipe Juniors contre R.C.R. Hirondelles, à 8 h. 30, boulevard de Lyon, R.-v., à 8 h., vestiaire de Beaumont : Lecomte, Doise, Couillet, Vandenberghe, Larroy, Heanequin, Dellemmes, Rose, Leblond M., Leblond, R., et Prévost. Remplaçant, Lempire. Pour tous les autres équipiers, entraînement facultatif, à 12 h., terrain du Sartel.

FOOTBALL-CLUB DES SPORTS DE ROUBAIX. — En raison des fêtes de l'An, aucune rencontre n'a été conclue pour demain, la Commission de Football compte sur la présence de tous les équipiers pour le 8 janvier.

Le Comité rappelle que le banquet annuel du Club aura lieu le samedi 7 janvier, à 8 h. 30 du soir, à l'Hôtel du Midi. Les dernières inscriptions seront reçues, au siège, mardi soir, au cours de la réunion hebdomadaire. Les dames y sont également invitées.

Le Comité fait un pressant appel pour que le plus grand nombre possible de sociétaires y participent.

AMICAL-CLUB BREZIN. — Pour les équipiers 1 et 2, qui seront libres le 1er janvier, entraînement au T.M., à 8 h. Le secrétaire porte à la connaissance des équipiers qui n'ont pas assisté à la réunion du 27 décembre, que la cotisation mensuelle sera de 1 fr., et sera perçue par les capitaines d'équipes.

UNION SPORTIVE WATTRELOSIENNE. — Dimanche 1er, à 10 h. du matin, et lundi 2, à 2 h. après-midi, entraînement général pour tous les équipiers. Sont spécialement convoqués : Rigolle, Pelmakers, Lagaise, Mazure, Donkèle, Maes Jules, Desoubrie, Grévandal, Cleys, Pernoit.

FOOTBALL-CLUB LA GAULOISE D'HEM. — Dimanche, à 8 h. 30, match amical, équipe mixte contre R.C.R. 3B, au boulevard de Lyon. Convoqués chez Descamps, au Colysée, à 7 h. 30, et non à 9 h., comme été précédemment : Lemaître, Lefebvre, Lecherf, Gilleman, Castel, Marécaux, Sequin, Springler, Desmet, Selosse, Hostens, Wattelle H., Cruque.

— A 8 h. 30, match amical équipe 3 contre R.C.R. Juniors 2. Convoqués à 8 h., au vestiaire : Leclercq, Vandan Driessche, Benassi, Lemort, Pissenier, Dessonville, Duleu, Calonne A., Lepoutre L., Vamour, Charlet, Briasart Al., Gilleman. A partir de 10 h., entraînement contre équipe amie pour les équipiers libres. Le lundi 2, entraînement général à partir de 8 h. 30.

AU COEUR D'OR, Rx. Challenges. Objets d'art. Médailles. Drapeaux, Chronomètres. 667-2

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Equipe 1 contre Football-Club de Rouen, à 2 h. 15. Arbitre, M. Vandevegatte. — Equipe 1B contre équipe 2, à 10 h., rue de Gand. — Equipe Juniors contre équipe Juniors du R.C.R., à 10 h., boulevard de Lyon, R.-v. place de Tourcoing, à 9 h. 30. — Equipe 4B contre S.C. Halluinois, à Halluin. Se conformer aux convocations. Les membres actifs et honoraires auront accès au terrain, sur présentation de la carte 1922. Ceux qui ne seraient pas en possession de la dite carte pourront la retirer, au Café Delvoye, samedi soir, de 7 h. 30 à 8 h. 30; à la buvette du terrain, dimanche matin, de 9 h. 30 à 11 h. 30, et avant le match.

SPORTING-CLUB TOURQUENNOIS. — Les équipiers libres de Réserves et de Seconde sont invités à se rendre dimanche matin, 1er janvier, au terrain, rue de Varmovie, pour y jouer à 9 h. 30, un match contre l'équipe 3 du S.C.T.

Les cartes donnant droit à la réduction aux Bains Municipaux sont régularisées et se trouvent à la disposition des membres intéressés au siège social, café Gambrinus.

ASSOCIATION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — L'équipe 1 rencontrera le Racing-Club de Calais, R.-v. à la Grand'Place, à h. 45.

A.S.T. (Section Cine-Voies). — Equipe 1 contre l'A.S. Sapin-Vert 1, terrain du Sapin-Vert. Voir communiqué l'A.S.S.V. pour l'heure.

FOOTBALL-CLUB TOURQUENNOIS. — Equipe 1 à 2 h., contre une équipe du S.C.T., Titulaires et remplaçants convoqués à 1 h. 15, place des Phalènes. Les équipiers indisponibles sont priés de prévenir leur capitaine avant samedi midi. — Le F.C.T. 2 est au repos. Il rencontrera le 8 janvier l'E.I.C. 1.

— Entraînement pour les Crossmen, sous la conduite de Pierre Larmaneau. Réunion à 2 h. 30, au siège du Club. Sont spécialement convoqués : Lermuseau, Roste, Suys, Fin, Morl, Harou, Leclercq, et les membres du Club qui désireraient se joindre à leurs amis.

LEGION SAINTE-ANNE, TOURCOING. — Lundi 2 janvier, à 3 h., match entre les équipes 1 et 2, R.-v. des équipiers à 1 h. 30, au siège. Présence indispensable.

UNION SPORTIVE DES FRANCS (Mouvaux). — Dimanche à 7 h. 30, entraînement libre pour tous les équipiers. La Commission rappelle que le 3e dimanche de janvier, le trésorier se tiendra au siège du Club, de 11 h. à 11 h. 15, pour l'acquittement des cotisations.

FOOTBALL-RUGBY

France-Ecosse

LUNDI 2 JANVIER, A COLOMBES

La septième rencontre internationale entre la France et l'Ecosse se jouera lundi prochain, à 14 h. 30, à Colombes.

Si le temps veut bien se mettre de la partie, ce sera un succès sans précédent, car la location atteignait déjà, mercredi, 60.000 francs.

Le dernier match, joué le 22 janvier 1921, à Inverleigt, fut gagné par la France par 3 points (1 essai) à 0.

Des six matches joués jusqu'à ce jour, l'Ecosse en a gagné quatre et la France deux (1911 et 1921). l'Ecosse a marqué 90 points (23 essais, 13 buts, 1 drop goal) et la France 25 points (7 essais, 2 buts).

L'équipe de France s'annonce redoutable ; nous espérons qu'elle fera triompher nos couleurs, à nouveau.

BOXE

ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Ce soir, réunion au Moogy, place de la Liberté, à 1 h. 30, pour Vanceleuont, Delannoy et Quique, qui boxent le soir, à Calais. En raison des nombreux combats que doivent fournir les membres de l'Académie dans le courant de janvier, il y aura entraînement facultatif demain matin, de 9 h. à 12 h. Le Comité rappelle aux boxeurs suivants, qu'ils boxeront : A Roubaix, le 8 : Leroi Detré, Voisin, Bricout, Maure, Lérisson et De Jonckère; le 11 à Arras : Jacquemin; le 12 à Courtrai : Van Haecke, Vanesland, Morand, Burgeaux et Castelain. A Calais, le 14 : Voisin, Delannoy, Vanelande. Ceux qui devaient boxer à Lens sont prévenus que le Comité a refusé les conditions des organisateurs.

Les membres du Club sous les drapeaux et actuellement permissionnaires, sont gracieusement invités au banquet, qui a lieu demain dimanche à 6 h. 30 du soir. Les adhésions des militaires sont reçues jusqu'à dimanche à midi.

BASKET-BALL

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Dimanche, à Beaumont, entraînement des équipes 1 et 1B. Sont convoqués, à 9 h. 30, sur le terrain : Pardoen, Durenne, Démaretz, Vandenhauten, Morelle frères, Mathon, Lévy, Farvacque, Rany.

HOCKEY A PATINS

LE HOCKEY-CLUB DU FRESNOY EN ANGLETERRE. — Les champions du Nord vont se rendre, mardi prochain, en Angleterre, pour y rencontrer le Herne Bay